



Matelas AIRSOFT Duo - classe III



Le matelas **AIRSOFT Duo** est un système de prévention des escarres se composant de deux éléments : le matelas (support) et la housse.
Ces deux éléments sont à considérer séparément en ce qui concerne le nettoyage et la désinfection.

L'ensemble est labellisé CE, enregistré EUDAMED fr/CA01/9902194V.

Nota : rappelons que la première prévention de l'escarre au lit consiste à changer les points d'appui du corps sur le matelas en moyenne toutes les trois heures pour limiter la compression trop prolongée des vaisseaux en regard des saillies osseuses et pour permettre l'irrigation des tissus.
Comme pour tout matelas de prévention des escarres, il ne faut pas border draps ou alèse.

Utilisation :

Le matelas AIRSOFT est un matelas avec une housse intégrale. Le matelas et sa housse sont posés directement sur le sommier : la mousse extra-tendre (verte) se trouve vers le haut et la semelle vers le sommier. Un matelas bien entretenu et bien utilisé conserve pendant très longtemps ses qualités d'aide à la prévention des escarres. Ce matelas s'utilise normalement pour des patients jusqu'à 110 kg.
Ce matelas est destiné à des patients à haut et très haut risque d'escarre, ils doivent donc être maintenus au maximum en position allongée pour augmenter leur surface de contact. Attention, si la position assise est trop utilisée, le risque d'escarre est augmenté (pression plus importante sous les ischions), et le matelas et sa housse peuvent donner l'apparence d'un enfoncement sous le sacrum (mais la fonctionnalité du matelas est toujours conservée). Dans ce cas nous conseillons de laisser régulièrement le matelas à plat, sans le patient, et de faire tourner le matelas dans le sens tête-pieds pour déplacer les appuis du sacrum. Le matelas retrouvera alors à peu près son esthétique initiale. Une utilisation importante avec relève buste, ou sur des lits avec des positions assises spécifiques très marquées, n'est pas une utilisation normale pour support.

HAD : pour des raisons d'hygiène, il est nécessaire de réserver l'usage d'un matelas à une seule personne.

Housse Obatex M1

Elle est constituée d'un tissu en toile de jersey bi-élastique enduit de polyuréthane, souple, imperméable aux liquides, respirant, d'ininflammabilité classe M1. L'enduction est traitée avec un agent antimicrobien (bactériostatique et fongistatique).

Nettoyage : essuyer la surface avec un chiffon doux trempé dans de l'eau contenant un détergent neutre non abrasif. Une souillure plus importante peut être traitée avec de l'alcool puis de l'eau chaude avec un détergent neutre. Ne pas reposer le matelas sur le sommier tant que la housse n'est pas totalement sèche. La housse peut être lavée jusqu'à 95°C.

Désinfection : solution d'hypochlorite de sodium à 1% (fraîche), ou désinfectant aldéhydique à 0,5 %, ou pulvérisat dirigé (spray) à 42% max. de teneur alcoolique. Rinçage à l'eau propre.

Séchage : étendage, essorage ou séchage en machine à une température < à 130 °C (ne pas utiliser uneessoreuse à rouleaux). Stocker au sec, ne pas stocker au chaud.

nota : ne pas utiliser de produits à base de solvants (cétone, THF, diméthylformamide,...), des acides concentrés ou des phénols.

Vignette de prise
en charge L.P.P.R.



Matelas AIRSOFT duo

Il se compose de 3 zones de mousses polyuréthane HR à cellules ouvertes :

- dessus : mousse verte extra-tendre, $d \approx 41 \text{ kg / m}^3$, portance $\approx 1,7 \text{ kPa}$,
- pyramide : mousse EV HRC 120C, $d \approx 35 \text{ kg / m}^3$, portance $\approx 2,9 \text{ kPa}$,
- semelle : mousse EV HRC 120C, $d \approx 35 \text{ kg / m}^3$, portance $\approx 2,9 \text{ kPa}$.

Le matelas n'a besoin d'être nettoyé que rarement. Sa housse adaptée le protège des salissures.

Nettoyage : dans le cas où un nettoyage s'avère nécessaire, il est important de déhousser délicatement le matelas pour ne pas endommager les mousses. La zone sale localisée sera nettoyée avec un détergent neutre. Évitez tout contact avec des objets contondants.

Désinfection : pulvérisat dirigé (spray) ou désinfection terminale par pulvérisat non dirigé (aérosols). Veiller à respecter les temps d'action définis par norme ou agrément.

Dans tous les cas ne rehousser qu'un matelas parfaitement sec.

Remarques sur l'hygiène :

- l'état de propreté bactériologique n'est maintenu que tant que le matériel est protégé d'un apport bactérien exogène ;

- en ce qui concerne les traitements antimicrobiens des textiles, rappelons qu'ils ne confèrent pas aux textiles des propriétés biocides, mais biostatiques, la libération des principes actifs nécessaires pour une activité biocide pourrait entraîner des irritations cutanées ou des risques de toxicité.

Précautions :

- attention à la position de la tête en decubitus ventral
- ne pas utiliser le matelas près d'une flamme nue
- ne pas manipuler le matelas en le prenant par le dessus de manière à ne pas endommager la mousse supérieure qui fait la qualité de ce support
- laisser régulièrement reposer la surface d'appui du matelas



Stockage :

Il est conseillé de stocker le matelas avec sa housse à l'abri de la chaleur, de l'humidité et de la lumière.

Garantie :

Le matelas AIRSOFT est garanti cinq ans* à partir de la date d'achat. La garantie couvre les défauts physiques ou les modifications causant une déformation visible permanente de plus de 2 cm dans le matelas. Cette garantie ne pourra pas s'appliquer en cas d'utilisation anormale du matelas (patient trop lourd ou assis en permanence, par exemple), ou de manipulations sans soins. La garantie ne couvre pas les modifications normales de dureté ou les propriétés qui n'affectent pas l'efficacité du produit dans la prévention des escarres (répartition des pressions). La garantie ne couvre pas les dommages du matelas causés par la perméabilité d'une housse qui a plus de 2 ans, ou une housse endommagée.

Les déchirures ou découpes ne sont pas couvertes par la garantie. Utiliser du film adhésif, collant à chaud pour toutes réparations. Ne jamais utiliser le matelas sans housse ou avec une housse endommagée. Il est conseillé de changer la housse après 2 ans d'utilisation pour garantir l'étanchéité de l'ensemble.

Date et numéro d'inscription sur la liste des produits de santé remboursables selon l'article L165-1 du code de la sécurité sociale :

Date : arrêté du 21 Novembre 2003, J.O. du 4 décembre 2003

N° 1294570 - Prise en charge : 395,49€ TTC

Guide DU02-U04 - Matelas inscrit sur la LPP

ANNIE BAUER CONFORT
Bâtiment l'Antonia - 4 la Petite Bermone
FR06270 Villeneuve-Loubet - France
Tél. 04 93 22 94 75 - Fax 04 92 02 13 05
em@il : contact@anniebauerconfort.com
www.anniebauerconfort.com
Sarl capital 7622€ - RCS Antibes 85B5630 - Siret 333 832 459 00023

